



Synthèse du rapport d'activités du Comité syndical Année 2017





Gouvernance et territoire

- **Président du S.B.O.S. :** Monsieur Joël Roncin
- **Comité Syndical :** 90 membres (1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune)
- **Bureau :** 19 membres
- **Commissions géographiques :**
Le bassin versant de l'Oudon sud a été découpé en six secteurs géographiques qui correspondent aux principaux sous bassins versants (Araize, Misengrain, Verzée, Argos, Sazée et Oudon). Chaque commission est présidée par un Vice-président du Syndicat.

Superficie du bassin versant de l'Oudon	1 487 km ²
Superficie du territoire du S.B.O.S.	736 km ²
Linéaire des principaux cours d'eau sur le territoire du S.B.O.S	302 km

TERRITOIRE DU SYNDICAT DE BASSIN DE L'ODON SUD





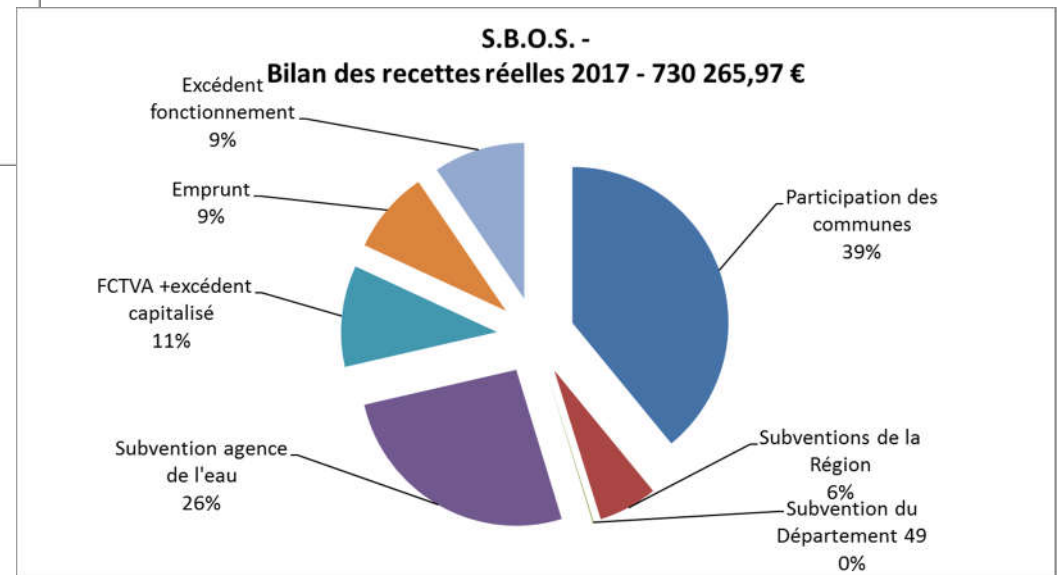
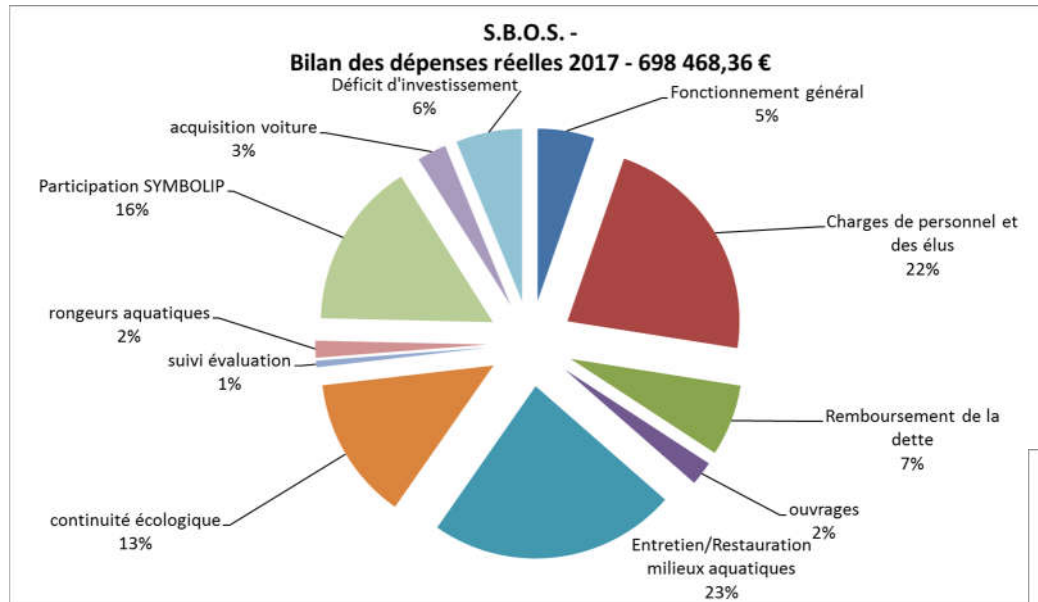
L'équipe d'animation

L'équipe du S.B.O.S. (~ 2,5 E.T.P.)

- **Directrice** : Régine Tieleguine
- **Techniciens de rivières** :
 - * Anthony Saudubois
 - * Sylvain Lacôte
- **Secrétaire** : Christelle Sautjeau
- **Comptable** : Véronique Douaud-Clochard



Bilan des recettes et des dépenses





La restauration des cours d'eau



La reconquête du bon état écologique de nos cours d'eau est un des enjeux majeurs de l'action du S.B.O.S. En 2017, les travaux se sont plus particulièrement concentrés sur l'Argos à Chazé sur Argos et la Verzée à Ombree d'Anjou.

Ces travaux se font en lien étroit avec les riverains qui signent une convention et s'engagent à assurer l'entretien.



Restauration de la morphologie du lit mineur de l'Argos à Chazé-sur-Argos



La restauration des cours d'eau



Restauration de la végétation des berges

Restauration de la végétation – 13 500 ml de berge

- L'Argos (commune de Chazé sur Argos et Loiré) – 1 500 ml
- La Verzée (communes Villepôt et Pouancé) – 12 000
- Ruisseau de l'étang de Chazé (commune de Chazé Henry) – en cours

Plantations sur berges – 833ml de berge

- Plantations sur la Verzée amont – 647 ml de berge
- Plantations sur l'Hommée – 212 ml de berge
- Plantations sur l'Argos – 74 ml

Protection de berge en génie végétal

- L'Argos (La Neue , Zezeuvres – Chazé sur Argos)



Restauration de la ripisylve sur la Verzée à Pouancé

	Réalisé en € TTC
Restauration berges et ripisylve	65 138 €



La restauration des cours d'eau



Restauration de la végétation des berges



Broyage des branchages par l'ASDIES et PROMOTRAVAIL



Protection en génie végétale sur l'Argos à Chazé sur Argos



La restauration des cours d'eau



Travaux de restauration du lit mineur

Restauration de niveau R1 - Diversification des habitats

* L'Argos – 335 ml

Restauration de niveau R2 – Recharge, retalutage

L'Argos – 1 400 ml

L'Hommée – 400 ml

Restauration de niveau R3 - Reméandrage

L'Hommée – 700 ml



Restauration de l'Argos à Chazé-sur-Argos

	Réalisé en € TTC
Restauration du lit mineur	66 305 €



La restauration des cours d'eau



Travaux de restauration du lit mineur

Bourg de Chazé-sur-Argos (rivière Argos) : reprofilage de berge, réalisation de banquettes et création d'un radier sur un linéaire de 130 m



Le 15/03/2017



Le 08/08/2017



Le 25/09/2017

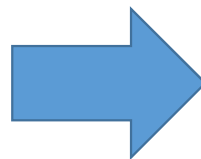


La restauration des cours d'eau



Travaux de restauration du lit mineur

Forêt humide et secrète à Vern d'Anjou (rivière Hommée) : reprofilage de berge, réalisation de banquettes et création de radiers sur un linéaire de 700 m





La restauration des cours d'eau



Travaux de restauration du lit mineur

Chazé-sur-Argos et Loiré : rivière Argos de Vezeuvres à la Ravenière – reprofilage de berge, réalisation de banquettes et de radiers





Préservation et restauration des zones humides



Création et restauration de mares

- Création de 3 mares (La Masse, Vezeuvre)

Acquisition de zones humides

(cf assistance technique)

	Réalisé en € TTC
Restauration et entretien des zones humides	4 094,40 €



Chazé sur Argos et Loiré : Création de deux mares à *Vezeuvres* (Argos) et d'une mare à la prairie de la *Masse*



La lutte contre les espèces invasives



La Jussie est apparue sur l'Oudon en 2005. Dès 2006, le S.B.O.S. a mis en œuvre des campagnes d'arrachage manuel. Cette technique fastidieuse permet de prélever les racines et d'éviter la propagation des fragments de Jussie. Ce mode d'action donne de bons résultats car les implantations de Jussie sont en constantes diminutions.

En 2017, les travaux ont été réalisés sur l'Oudon de Châtellais à Segré, sur le Courgeon au Lion d'Angers et sur l'étang de Saint Aubin à Pouancé.

Le S.B.O.S. s'intéresse également à la Renouée du Japon depuis 2008. Des fauches répétées (7 par an) sont réalisées afin de limiter son développement voire la faire disparaître. En 2017, le Syndicat est intervenu sur les rives de l'Oudon à Nyoiseau.

Le Syndicat effectue un suivi de l'Elodée du Canada et la Crassule de Helms.

Au total **8 715,50 €** ont été engagés en 2017.



Jussie



Elodée du Canada



Renouée du Japon



Crassule de Helms



La lutte contre les espèces invasives

Arrachage et suivi de la Jussie sur l'Oudon et ses annexes hydrauliques - 10 m²

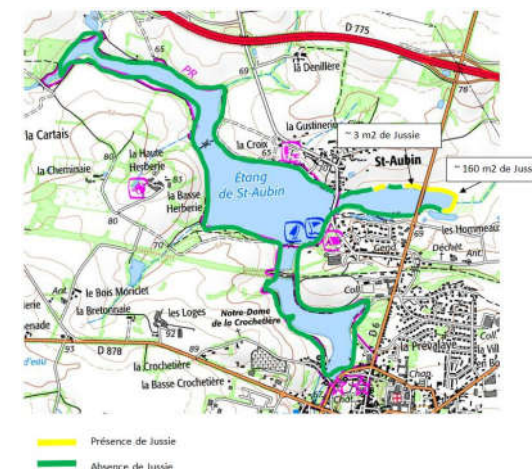
- 2 passages sur l'Oudon non domanial et le Courgeon (juillet et septembre 2017) -

Arrachage et suivi de la Jussie sur queue de l'étang Saint Jacques à Pouancé - 200 m²

- Les travaux de décapage de la jussie terrestre réalisés en 2016 ont été efficaces.
- Pas de Jussie sur l'étang de Saint Aubin

Suivi de la Crassule de Helms

- Présence de la Crassule de Helms sur l'étang de la Corbinière (vallée du Misengrain)
- Station suivie par le CBNB



	Réalisé en € TTC
Gestion des plantes envahissantes	8 715,50 €





La lutte contre les espèces invasives

Le Syndicat octroie une surprime de 1,50 € pour la captures des rongeurs aquatiques nuisibles.

Ainsi en 2017, 7125 rongeurs aquatiques nuisibles ont été piégés. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux années précédentes. Le S.B.O.S. a donc versé **11 088,90 €** aux FDGDON 44 et 49 pour la lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles (frais de gestion compris).





Le suivi et l'évaluation des actions

Suivi hydrobiologique

- 2 pêches scientifiques sur la Verzée (état 0 moulin Colin) et l'Argos dans le bourg de Chazé sur Argos (état 0)
- 2 indices biologiques sur la Verzée (état 0 moulin Colin) et l'Argos à Chazé sur Argos (état 0)
- 1 indice biologique sur l'Araize (suivi des travaux de restauration)
- Suivi des radiers sur la Nymphé

Suivi physico-chimique

- Suivi des températures sur l'Hommée et l'Argos

Suivi faune/flore

- Inventaire faune/flore sur l'Hommée à Vern d'Anjou



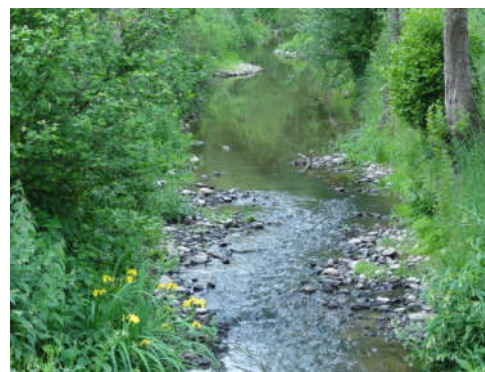
Pêche scientifique sur la Verzée au moulin Colin (Le Tremblay)

	Réalisé en € TTC
Suivi hydrobiologique	4 320 €



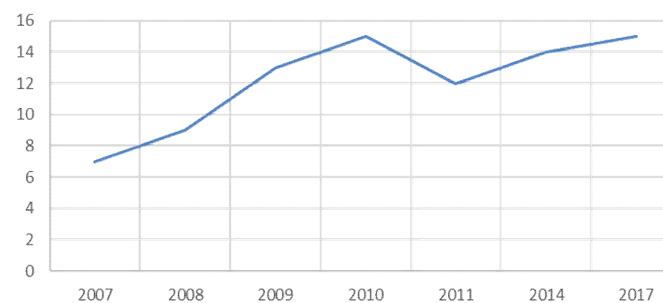
Le suivi et l'évaluation des actions

Evolution de la qualité hydrobiologique de l'Araize



Année	Note IBGN	Commentaire
2007	7	Etat 0 – avant travaux
2008	9	Après abaissement de l'ouvrage
2009	13	
2010	15	Après les travaux de diversification des habitats (radiers, banquettes)
2011	12	
2014	14	
2017	15	

Evolution de la qualité hydrobiologique de l'Araize (Les Roches Bouillé M2nard)





La communication et la sensibilisation

Actions

- Animations dans le cadre des TAP (Soudan)
- Animations dans le cadre de la journée mondiale de l'eau (centre de loisirs)
- Réalisation d'un film sur les travaux de restauration de l'Hommeé
- Mise à jour régulière du site internet www.bvoudon.fr
- Articles de presse réguliers
- Article dans les bulletins municipaux
- Réalisation de panneaux d'information pour les travaux de restauration



Panneau présentant la restauration du ruisseau de Carbay (Commune de Carbay)

	Montant en € TTC
Communication	5 964 €



La communication et la sensibilisation



*Utilisation des outils pédagogiques dans le cadre des T.A.P.
à Soudan*



Restauration de la continuité écologique

Ouvrages effacés

ID_ROE	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Type d'ouvrage
ROE41794	Hommée	Marans	Barrage de la Petite Pommeraie	Vanne levante
ROE41800	Hommée	Marans	Barrage du Verger	Clapet
ROE41804	Hommée	Marans	Barrage de la Bellangerie	Clapet
ROE41808	Hommée	Vern d'Anjou	Barrage de la Grande Melletière	Clapet
ROE41835	Hommée	Vern d'Anjou	Barrage de la Promenade	Vanne levante
ROE41359	Argos	Chazé-sur-Argos	Barrage de la Haute Rivière	Clapet
ROE41757	Argos	Chazé-sur-Argos	Barrage de Vezeuvres	Clapet
ROE41762	Argos	Loiré	Barrage de la Rivière d'orveaux	Clapet

4,5 km de libre écoulement restauré en 2017

Ouvrages abaissés

- 4 ouvrages abaissés sur l'Argos
- 3 ouvrages abaissés sur l'Araize

Ouvrage aménagé

- Moulin de Châtelais – rivière de contournement

Mesures d'accompagnement – abaissement d'ouvrage

- Aménagement de pompes d'herbage sur l'Argos (la Neue, l'Ogerie) et l'Oudon (Châtelais) pour conserver l'usage d'abreuvement

Etudes en cours

- Restauration de la continuité écologique au moulin de Margerie sur l'Oudon



Effacement du clapet de Vezeuvres sur l'Argos à Chazé sur Argos

	Réalisé en € TTC
Continuité écologique	73 173 €



Restauration de la continuité écologique



Rivière de contournement du moulin de Châtellais (rivière Oudon à Châtellais)



Assistance technique, conseils auprès des collectivités, associations et riverains

Riverains

- 150 riverains rencontrés par les techniciens

Achat de zone humides

Achat d'une zone humide à Brain sur Longuenée
(commune déléguée d'Erdre en Anjou)

Achat d'une zone humide à Chazé-Henry

Création de rivière de contournement

- Pêche à la truite à Noyant la Gravoyère (Misengrain)
- Etangs de la Chesnaie ronde (Misengrain)

Gestion des étangs

- Challain la Potherie (Argos)
- Vallée du Misengrain





La gestion des ouvrages hydrauliques

- Règlement de gestion des vannages du bassin de l'Oudon

En 2017, 38 ouvrages sur un total de 41 ont été gérés conformément à la règle du SAGE (~ 93 %).

- Amélioration et maintenance des ouvrages hydrauliques

Maintenance du clapet de la Haute Bergée (Verzée – Le Bourg d'Iré)

Pose de caillebotis sur la passerelle du barrage d'Orveau (Oudon – Nyoiseau)

Remise en état du barrage de Chatelier (Argos – Chazé sur Argos)

Maintenance du clapet d'Armaillé (Verzée – Armaillé)

Maintenance du clapet de Basset (Verzée – Sainte Gemmes d'Andigné)



Clapet de Basset (rivière Verzée à Sainte Gemmes d'Andigné)

	Réalisé en € TTC
Amélioration et maintenance des ouvrages hydrauliques	14 652 €



La lutte contre les inondations et les pollutions diffuses

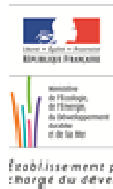
Le S.B.O.S. alloue une part importante de son budget à la mise en œuvre des programmes de lutte contre les inondations et les pollutions diffuses. Ces actions sont portées par le SY.M.BO.L.I.P. né du regroupement du S.B.O.S., du S.B.O.N. et des S.I.A.E.P.

	2017
Montant de la participation – Programme de lutte contre les inondations	104 500 €
Montant de la participation – Programme de lutte contre les pollutions diffuses	4 876 €



Les partenaires

- Les actions du Syndicat sont soutenues techniquement et financièrement par :



et par les communes adhérentes.

Les ressources financières et humaines sont mutualisées dans le cadre d'une solidarité amont-aval.